

Antoine *sa part de la seigneurie de Chantois* et des autres rentes et droits seigneuriaux acquis par leurs prédécesseurs. Par ledit échange, en outre, Antoine de La Mure, seigneur de Chantois, permet audit François de *porter les armes des Chantois* escartelées avec *celles de La Mure* », *écartelées, 1 et 4 de sable à trois fasces d'or, 2 et 3 d'azur à trois croissants d'argent*. Antérieurement, les de La Mure de *Biénavant* portaient sans doute les armoiries que nous voyons sculptées sur une vieille maison comprise dans l'enceinte du château de Saint-Maurice, où les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> quartiers, au lieu d'être *d'azur à trois croissants d'argent, sont de..... à une bande..... accompagnée de deux étoiles de.....* (1).

Pierre de La Mure, fils du précédent, devint seigneur de Changy après la mort de son père arrivée en 1637. Il eut à soutenir un procès au sujet du titre de premier président de l'élection de Roanne qui lui était disputé par Jean Donguy..., un arrêt du Conseil, du 13 juillet 1653 lui donna gain de cause.

Pierre de La Mure mourut le 27 juillet 1671, laissant tous ses biens à son fils Noël de La Mure, qu'il avait eu de Magdeleine Roussier (2).

Noël de La Mure, seigneur de Changy et de Biénavant, fut le dernier représentant de la branche aînée des La Mure. Il est resté tristement célèbre par ses duels et ses prodiga-

---

(1) Selon M. Steyert : les 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> quartiers de sable à trois fasces d'or est le blason des Rollat, qui possédaient la terre de Chantois avant les de La Mure. Ces armes doivent être surmontées d'un casque en face d'argent au borlet tortillé d'azur, pour supports, deux lions d'or, armés et lampassés de gueules; et, pour cimier un demi-lion de même. *Armorial du Lyonnais, Forez, Beaujolais*.

(2) Il épousa en secondes noces Jeanne de La Mure-Chantois, dont il n'eut pas d'enfant.